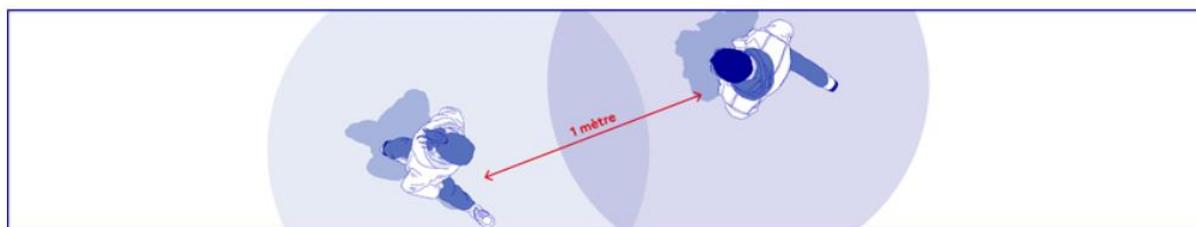


MESURES GENERALES APPLICABLES EN TOUTES CIRCONSTANCES

Les mesures barrières



La distance sociale préconisée



Afin de préserver les stocks, l'utilisation du gel hydro-alcoolique doit être limitée au cas où il est impossible de se laver les mains avec du savon

CONSIGNES SPECIFIQUES D'EXPLOITATION RELATIVES AUX TECHNICIENS

Dans l'exploitation

- . Eviter de pénétrer dans le domicile de l'agriculteur ou les locaux administratifs de l'exploitation
- . Conserver une distance minimale d'un mètre avec l'exploitant ou toute autre personne présente et faire en sorte de rencontrer un minimum de personnes
- . Eviter de vous faire passer des objets : utilisez votre stylo et invitez l'intervenant à utiliser le sien
- . Laver-vous les mains avant et après chaque visite en exploitation

Tour de plaine

- . Le covoiturage est interdit : le technicien et l'agriculteur prennent chacun leur véhicule
- . Appliquer les mêmes mesures de distanciations que celles indiquées ci-dessus

Dans les dépôts

- . Limiter la présence au strict nécessaire dans les bureaux
- . Ne pas utiliser le matériel de téléphonie et bureautique du site mais uniquement vos équipements portables

CONSIGNES SPECIFIQUES D'EXPLOITATION RELATIVES AUX EQUIPES DE MAINTENANCE

A l'atelier

- . Limiter la présence simultanée dans le magasin et bureaux : horaires décalés pour les prises de postes par exemple
- . Le covoiturage est interdit : un agent par véhicule

Sur les sites

- . Appliquer les mêmes mesures de distanciations que celles indiquées ci-dessus
- . Privilégier, dans la mesure du possible et dans le respect des consignes de sécurité, les chantiers pouvant être réalisés seuls

CONSIGNES SPECIFIQUES D'EXPLOITATION RELATIVES AUX PERSONNELS ADMINISTRATIFS

- . Restreindre l'accès au bureau des personnes étrangères aux services
- . Favoriser le plus possible le télétravail
- . N'utiliser que votre poste matériel de téléphonie et bureautique
- . Privilégier les réunions en visioconférence et à défaut appliquer les mêmes mesures de distanciations que celles indiquées ci-dessus

CONSIGNES SPECIFIQUES D'EXPLOITATION RELATIVES AUX MAGASINIERS

- . Restreindre l'accès aux bureaux et locaux de stockage aux seuls personnels de la coopérative indispensables à l'exploitation et limiter le plus possible la présence simultanée dans ces zones
- . Les installations telles que les sanitaires, les cantines, les zones fumeurs sont strictement réservées aux employés de la coopérative
- . Favoriser l'anticipation des commandes et la prise de rendez-vous avec les adhérents et les livreurs
- . Favoriser la livraison avec dépose au sol en présence du client, sans remise en main propre
- . Ne plus faire signer les bons de livraison
- . Utiliser votre propre stylo
- . Pour les chargements d'engrais, ne descendre du chargeur ou chariot qu'à la fin de l'opération
- . Limiter les demandes de travaux aux urgences indispensables à l'exploitation

CONSIGNES SPECIFIQUES D'EXPLOITATION RELATIVES A LA STATION DE SEMENCES

- . Espacer les postes de travail pour éviter la promiscuité (éventuellement par des marquages au sol ou l'installation de barrières physiques)
- . Réaliser les chargements et déchargements de camions par une seule personne en s'assurant de la mise à disposition d'aides mécaniques
- . Organiser la rotation des équipes dans les lieux communs et fractionner les pauses afin de réduire les croisements et la promiscuité dans les salles de pause
- . Utiliser des gants jetables pour la conduite d'engins ou nettoyer à l'aide d'un produit virucide les parties suivantes à chaque changement de poste : volant, poignées, siège, clés

CONSIGNES SPECIFIQUES D'EXPLOITATION RELATIVES AUX CHAUFFEURS-LIVREURS

- . Vérifier avec la liste de ce qu'il faut absolument emmener dans le véhicule que celui-ci est paré pour une nouvelle tournée (ex. : eau, savon, gel hydro alcoolique et autres consommables)
- . Renforcer les vérifications du bon état du véhicule (pneumatiques, pare-brise, essuie-glaces, etc.) pour ne pas être obligé d'aller au garage pour une intervention non planifiée
- . Charger en dernier dans le véhicule ce qui sera livré en premier, pour limiter les manipulations
- . Respecter les distances de sécurité en présence de plusieurs livreurs
- . Prévoir un contact permanent avec votre base pour communiquer et gérer les imprévus, notamment si vous êtes seul dans le véhicule
- . Se mettre suffisamment à l'écart de l'opération de livraison, si votre participation n'est pas indispensable
- . S'assurer d'être seul pendant l'arrimage s'il est nécessaire
- . Dans la mesure du possible prendre rendez-vous avec le destinataire de la livraison ou son représentant
- . Éviter tout contact physique direct ou indirect avec le personnel du site d'accueil durant la livraison : stylos à usage individuel, livraison avec dépose au sol, sur une table ou un chariot en présence du client, sans remise en main propre
- . Ne pas se toucher le visage avant de s'être lavé les mains à minima après chaque livraison, avec de l'eau et du savon, des lingettes ou du gel hydro alcoolique
- . Jeter les déchets dans un sac poubelle dans la cabine
- . En fin de journée, nettoyer avec une lingette à usage unique imprégnée d'un produit virucide les surfaces suivantes : volant, poignées, siège, clés
- . Evacuer les déchets de la journée par la filière gestion des déchets classiques